

## ALIMENTATION ANIMALE, L'ALLIANCE BFC S'APPRÊTE À CONTRACTUALISER AVEC DES ÉLEVEURS LAITIERS

Elena Blum - 5 décembre 2022 Diversification – Investissement dans l'aval, Elevage

Le projet Profilait, porté par l'Alliance BFC et de nombreux partenaires de la région Bourgogne-Franche-Comté, a pour vocation d'approvisionner les éleveurs laitiers de la région en protéines locales. Après deux ans de concertation, la contractualisation va se mettre en place dès le printemps 2023.



Des vaches de race montbéliarde. © CC Vincent Anciaux

« **Le processus expérimental de Profilait va être lancé début 2023.** Il réunira les céréaliers de la région, les éleveurs, et les différentes organisations qui transforment le grain », explique Christophe Richardot, directeur général de l'Alliance BFC, lors de la conférence de presse organisée par Dijon Céréales, le 5 décembre. Objectif : permettre aux éleveurs de **se fournir, localement, en protéines végétales.**

### Une contribution de FranceAgriMer à Profilait

Ce projet, porté par l'Alliance BFC (Dijon Céréales, Bourgogne du Sud et Terre Comtoise), et réunissant une quinzaine d'autres partenaires (1), est né en septembre 2020. Il a alors pour objectif de « **dessiner les contours d'un partenariat inter-filières** via la mise en place d'une plate-forme d'échanges [...] pour identifier les points de blocage, les objectiver et ainsi faciliter la mise en relation de la demande et de l'offre », précise FranceAgriMer, qui a accordé à Profilait une subvention de 190 000 euros, sur un montant total de 381 000 euros.

Un point d'étape, organisé le 23 mai, a identifié trois axes : renforcer l'autonomie protéique des exploitations laitières, sécuriser le stock fourrager des exploitations dans le contexte de changement climatique, et assurer la ration complémentaire avec des protéines locales, précise un communiqué de presse de la FRSEA diffusé peu de temps après.

## **Augmenter les surfaces en colza, soja, tournesol, pois et féveroles**

D'après le syndicat, si l'offre régionale en protéines fourragères est suffisante, en année climatique « normale », les aléas remettent en cause l'autonomie protéique. Face à cette variabilité des rendements, une augmentation des surfaces de colza, soja, tournesol, pois et féveroles est nécessaire. Afin d'assurer un équilibre entre l'offre et la demande, la contractualisation « producteurs – transformateurs – consommateurs » sera centrale.

« Notre but est de **développer entre quatre et six pôles d'expérimentation**, précise Christophe Richardot. Il nous faudra **entre 50 et 100 agriculteurs**, pour participer au processus expérimental. Nous n'aurons pas de difficultés à les trouver, sur les 12 000 adhérents que comptent nos trois coopératives. » Si la filière laitière sera la première à bénéficier de ce type de contractualisation, l'objectif, à long terme, est que cette collaboration multipartite puisse être **transposable à d'autres filières**, en Bourgogne-Franche-Comté.

---

*(1) CIGC, CIL Grand Est Antenne BFC, CRA BFC, IDELE Antenne BFC, Conseil en élevage 25 -90 , Coopérative Agricole de déshydratation de la Haute Seine, CER BFC, La Coopération agricole de BFC, Fédération Régionale des Coopératives Laitières du Massif Jurassien*